



Brevet des collèges 2019 mode d'emploi

Le diplôme national du brevet (DNB) vient clore la scolarité de vos enfants au collège. Les notes du contrôle continu comptent autant que les notes des épreuves de juin pour l'obtention du DNB.

>> Le contrôle continu est évalué sur 400 points

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par « le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ». Celui-ci comporte 8 items : langue française à l'oral et à l'écrit ; langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; représentations du monde et activité humaine ; langues étrangères ; systèmes naturels et systèmes techniques ; langage des arts et du corps ; formation de la personne et du citoyen ; méthodes et outils pour apprendre.

Pour chacun de ces items, les professeurs utilisent 4 appréciations qui correspondent chacune à un nombre de points :

- > maîtrise insuffisante : 10 points
- > maîtrise fragile : 25 points
- > maîtrise satisfaisante : 40 points
- > très bonne maîtrise : 50 points

Les élèves obtiennent donc entre 80 et 400 points au titre du contrôle continu. Les options (grec ou latin) permettent d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

>> L'examen final comporte 5 épreuves obligatoires (sur 400 points)

Les 4 **épreuves écrites** ont des coefficients différents :

- > les épreuves de français (3h) et de mathématiques (2h) sont notées sur 100 points (soit un total de 200 points) ;
- > celles d'histoire-géographie-EMC (2h) et de sciences (1h) sont notées sur 50 points (soit un total de 100 points).

L'**épreuve orale** (qui porte sur un projet mené en histoire des arts, dans le cadre d'un EPI ou d'un parcours éducatif) est notée sur 100 points.

>> Les élèves sont reçus s'ils obtiennent 400 points sur 800.

- la mention « assez bien » est attribuée à partir de 480 points,
- la mention « bien » à partir de 560 points,
- la mention « très bien » à partir de 640 points.

>> Les dates à retenir :

Jeudi 27 juin 2019

9h30 à 10h30 : français 1^{ère} partie

(grammaire et compétences linguistiques – compréhension et compétences d'interprétation – dictée)

10h45-12h15 : français 2^{ème} partie

(rédaction)

14h30-16h30 : mathématiques

Vendredi 28 juin 2019

9h-11h : histoire et géographie, enseignement moral et civique

13h30-14h30 : physique-chimie et/ou SVT et/ou technologie (2 disciplines sur trois, tirées au sort, font l'objet d'un examen)

Mercredi 10 juillet 2019 : résultats

Pour en savoir plus

<http://eduscol.education.fr/pid23235/diplome-national-du-brevet.html>